

# **5<sup>ème</sup> Conseil d'Administration de l'Etablissement public interdépartemental**

## **Jouy-en-Josas**

**Vendredi 2 juin 2017**

**Introduction par Patrick Devedjian,**

**Président de l'EPI**

Mes chers collègues,

Bienvenue à tous pour ce 5<sup>ème</sup> Conseil d'Administration de notre Etablissement public interdépartemental.

Parmi les dossiers que nous examinons ce matin, le bilan relatif à l'activité de nos services interdépartementaux pour 2016, est la preuve par l'exemple que l'interdépartementalisation a un intérêt, et surtout, qu'elle est efficace !

Je le dis en particulier à ceux qui veulent vraiment voir pour croire...

Tout cela je le rappelle, sans aucune dépense supplémentaire pour le contribuable, puisque nous mettons à disposition les moyens des services des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

L'année 2016 a été l'année de la concrétisation de nombreux engagements, notamment :

- La fusion de certains de nos services (archéologie préventive, voirie),
- La fusion des SEM d'aménagement,
- Des groupements de commandes (1,8 million d'euros d'économie par exemple, pour l'achat de nos véhicules).

*Seul le prononcé fait foi*

Et pour les projets à venir, nous sommes particulièrement fiers, avec Pierre Bédier, de concevoir un grand projet social, inédit en France : un Foyer d'accueil médicalisé dédié aux personnes autistes et handicapées psychiques, qui ouvrira ses portes aux Mureaux, en 2020. Les familles ne seront plus contraintes d'aller jusqu'en Belgique pour trouver ce type d'équipement...

Ce sont autant de preuves tangibles, qui nous permettent d'avancer sereinement vers la fusion de nos deux départements.

Un projet de délibération vous sera d'ailleurs soumis très bientôt, demandant au Gouvernement le regroupement de nos deux départements, point de départ de notre démarche de fusion.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.